

Cinq conseils éprouvés pour gérer les fluctuations du marché



L'instabilité des marchés peut ébranler même l'investisseur le plus avisé. Ce guide regroupe des conseils sur la façon de gérer les fluctuations des marchés et même d'en tirer profit.

Les placements dans les actions sont indissociables de l'instabilité, tout comme la voiture l'est de son moteur. Qu'on le veuille ou non, les deux vont de pair. Doit-on pour autant s'abstenir d'effectuer des placements pour éviter l'instabilité à tout prix?

La réponse est non. L'incertitude du marché peut évidemment susciter la panique et mener à de mauvaises décisions de placement. Toutefois, en considérant l'incertitude à court terme pour ce qu'elle est, vous pouvez vous assurer qu'elle ne perturbe pas vos objectifs à long terme.

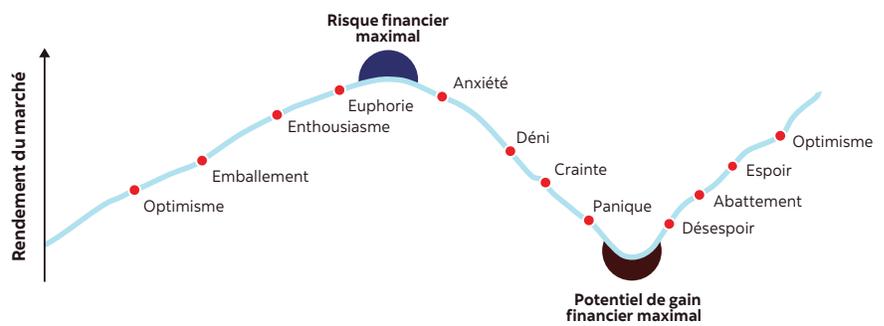
Voici cinq principes éprouvés qui vous aideront à mettre les choses en perspective.

1. Rester calme et garder le cap

Les investisseurs ressentent généralement les effets d'une perte financière environ deux fois et demie plus durement qu'un gain de la même ampleur. Naturellement, les placements suscitent toute une gamme d'émotions pour bon nombre d'investisseurs (comme l'illustre le diagramme ci-dessous), ce qui peut se traduire par de mauvaises décisions d'achat et de vente.

Avoir conscience de ces émotions durant les périodes d'instabilité peut vous aider à gérer votre stress et à rester concentré sur l'atteinte de vos objectifs à long terme.

Figure 1 : Le cycle émotionnel des investisseurs



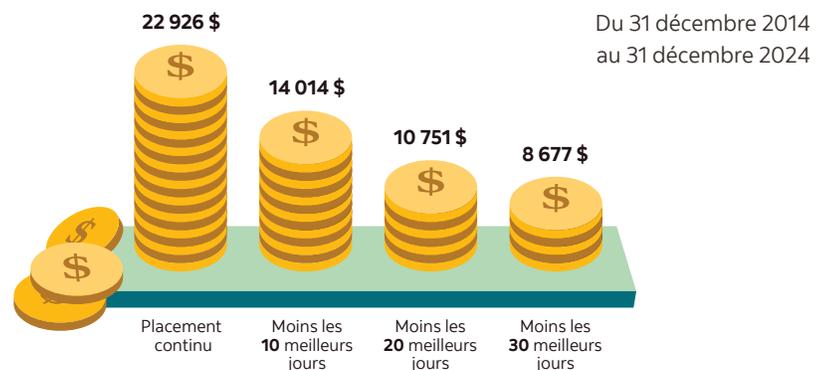
Source : Darst, David M. (Morgan Stanley and Companies, Inc.). *The Art of Asset Allocation*, 2003.

2. Laisser le temps faire son œuvre

Tenter de prédire les hausses et les baisses du marché, c'est un peu comme lancer les dés. Voyez comment rater les 10, 20 ou 30 meilleures journées du marché peut avoir une véritable incidence sur la valeur d'un placement de 10 000 \$ dans des actions canadiennes sur un horizon de 10 ans.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, votre rendement potentiel peut diminuer considérablement si vous restez à l'écart du marché. Sur une période de dix ans, si vous êtes absent du marché pendant seulement quelques jours alors que celui-ci atteint un sommet, cela peut réduire considérablement votre rendement potentiel. En conservant vos placements, bien que ce ne soit pas toujours facile, vous avez la possibilité d'obtenir des résultats plus intéressants.

Figure 2 : L'importance de maintenir ses placements



Source : Morningstar. À titre indicatif seulement. Indice composé de rendement total S&P/TSX, période de 10 ans terminée le 31 décembre 2024. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les données supposent que tous les revenus sont réinvestis et exempts de frais de transaction et d'impôt. La valeur du placement suppose que les rendements quotidiens sont composés. Les 10, 20 et 30 meilleurs jours s'entendent des jours où le rendement a été le plus élevé.

On réussit mieux dans les placements quand on comprend que cela revient à être en affaires.

Benjamin Graham



3. Gérer le risque sans l'éviter

Lorsqu'il est question de placement, le terme « risque » est lourd de sens et généralement mal compris. On confond souvent risque et instabilité. Ces concepts sont indissociables quoique différents.

Le risque peut être défini comme le degré d'incertitude ou le potentiel de perte financière découlant d'une décision en matière de placement. L'instabilité, quant à elle, rend compte de l'ampleur des fluctuations de la valeur d'un placement ou des marchés dans l'ensemble. Elle obnubile parfois les investisseurs, qui auraient plutôt intérêt à se

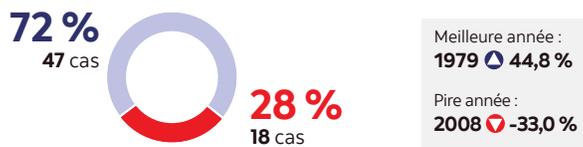
soucier de la perte en capital permanente. Certains investisseurs à long terme peuvent limiter le risque de marché en réduisant leur exposition aux titres « risqués ». Toutefois, en agissant de la sorte, les investisseurs à long terme risquent de voir le pouvoir d'achat de leur épargne s'éroder plus rapidement et de survivre à leur épargne.

Qu'on le veuille ou non, les placements comportent toujours des risques : l'un ne vient pas sans l'autre. La clé du succès à long terme? Gérer le risque en diversifiant son portefeuille et en faisant du temps son allié.

Figure 3 : Évolution sur 1 an d'un portefeuille composé à 100 % d'actions et d'un portefeuille équilibré

Les graphiques ci-dessous présentent les rendements annuels d'un portefeuille équilibré et d'un portefeuille composé uniquement d'actions. Bien que le rendement d'un portefeuille varie considérablement d'une année à l'autre, le portefeuille équilibré moyen affichera, à long terme, moins de rendements négatifs qu'un portefeuille entièrement constitué d'actions.

Portefeuille composé à 100 % d'actions^{1,2}



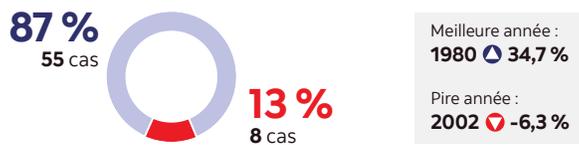
Portefeuille équilibré^{3,4}



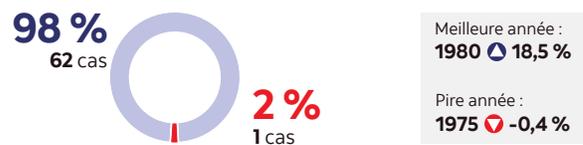
Figure 4 : Évolution sur 3 ans d'un portefeuille composé à 100 % d'actions et d'un portefeuille équilibré

Lorsque l'on compare les rendements des deux portefeuilles sur trois ans (ci-dessous), on constate que la fréquence des rendements négatifs diminue considérablement au fil du temps, soulignant l'incidence favorable du temps, qui tend à atténuer les répercussions de l'instabilité des marchés.

Portefeuille composé à 100 % d'actions^{1,2}



Portefeuille équilibré^{3,4}



■ Rendement négatif ■ Rendement positif

Source : Morningstar. Les rendements sont calculés en dollars canadiens. Les données supposent que tous les revenus sont réinvestis et exempts de frais de transaction et d'impôt. Rendement des meilleures et des pires années pour chacune des périodes indiquées. Les portefeuilles sont présentés à titre indicatif seulement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

¹ D'après les rendements par année civile de l'indice composé de rendement total S&P/TSX pour la période de 1960 à 2024.

² D'après les rendements annualisés sur trois ans de l'indice composé de rendement total S&P/TSX pour les périodes terminées les 31 décembre de 1960 à 2024.

³ D'après les rendements par année civile d'un portefeuille constitué à 50 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX et à 50 % d'une moyenne composée de titres à revenu fixe canadiens pour la période de 1960 à 2024.

⁴ D'après les rendements annualisés sur trois ans d'un portefeuille constitué à 50 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX et à 50 % d'une moyenne composée de titres à revenu fixe canadiens pour les périodes terminées les 31 décembre de 1960 à 2024.

L'indicateur de rendement de titres à revenu fixe canadiens est constitué à 80 % de l'indice des obligations à long terme FTSE Canada et à 20 % de l'indice du marché hypothécaire résidentiel FTSE Canada pour la période de 1960 à 1979, et à 100 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada pour la période de 1980 à 2024.



4. Mettre la diversification à son service

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, voilà ce qu'est la diversification. En fait, il s'agit d'une technique éprouvée qui consiste à avoir un portefeuille constitué de différents types de placements afin d'abaisser le risque.

Aucune catégorie d'actifs ne figure systématiquement parmi les plus performantes. Les meilleures et les pires catégories d'actifs peuvent changer d'une année à l'autre.

Lorsqu'on mise sur des placements qui affichent une plus faible corrélation entre eux – ou qui réagissent

différemment aux événements touchant l'économie et les marchés, certaines positions produisent des gains qui aident à compenser les pertes des autres.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, un portefeuille bien diversifié entre les catégories d'actif permet à un investisseur de récolter les gains que peuvent générer les actifs les plus lucratifs durant une année, tout en réduisant l'incidence négative de ceux qui arrivent en fin de peloton.

Figure 5 : Rendements par année civile (en dollars canadiens)

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PLUS ÉLEVÉ	48,1% Actions amér. à petite cap.	23,9% Actions américaines	21,6% Actions américaines	38,5% Actions can. à petite cap.	28,7% Actions des marchés émergents	7,7% Obligations mondiales	24,8% Actions américaines	17,9% Actions amér. à petite cap.	27,6% Actions américaines	2,3% Prix des maisons au Canada	22,9% Actions américaines	36,4% Actions américaines
	41,3% Actions américaines	14,3% Actions amér. à petite cap.	19,5% Actions internationales	21,1% Actions canadiennes	17,4% Actions internationales	4,2% Actions américaines	22,9% Actions canadiennes	16,6% Actions des marchés émergents	25,1% Actions canadiennes	-5,8% Actions canadiennes	15,7% Actions internationales	21,7% Actions amér. à petite cap.
	31,6% Actions internationales	11,2% Portefeuille équilibré	16,1% Obligations mondiales	17,1% Actions amér. à petite cap.	13,8% Actions américaines	2,5% Prix des maisons au Canada	19,2% Actions amér. à petite cap.	16,3% Actions américaines	20,3% Actions can. à petite cap.	-7,8% Actions internationales	13,8% Actions amér. à petite cap.	21,7% Actions canadiennes
	13,3% Portefeuille équilibré	10,6% Actions canadiennes	14,6% Actions amér. à petite cap.	11,7% Prix des maisons au Canada	9,1% Actions canadiennes	1,4% Obligations canadiennes	16,5% Actions internationales	12,9% Actions can. à petite cap.	15,1% Prix des maisons au Canada	-9,3% Actions amér. à petite cap.	12,5% Portefeuille équilibré	18,8% Actions can. à petite cap.
	13,0% Actions canadiennes	9,7% Obligations mondiales	6,2% Prix des maisons au Canada	8,2% Portefeuille équilibré	8,6% Prix des maisons au Canada	-2,0% Portefeuille équilibré	16,1% Portefeuille équilibré	10,0% Portefeuille équilibré	13,8% Actions amér. à petite cap.	-9,8% Portefeuille équilibré	11,8% Actions canadiennes	17,9% Actions des marchés émergents
	7,6% Actions can. à petite cap.	8,8% Obligations canadiennes	4,4% Portefeuille équilibré	8,1% Actions américaines	8,2% Portefeuille équilibré	-3,0% Actions amér. à petite cap.	15,8% Actions can. à petite cap.	9,2% Prix des maisons au Canada	12,3% Portefeuille équilibré	-10,2% Obligations mondiales	7,3% Actions des marchés émergents	16,8% Portefeuille équilibré
	4,3% Actions des marchés émergents	7,0% Actions des marchés émergents	3,5% Obligations canadiennes	7,7% Actions des marchés émergents	7,1% Actions amér. à petite cap.	-5,6% Actions internationales	12,9% Actions des marchés émergents	8,7% Obligations canadiennes	10,8% Actions internationales	-11,7% Obligations canadiennes	6,7% Obligations canadiennes	13,8% Actions internationales
	3,9% Obligations mondiales	5,3% Prix des maisons au Canada	2,4% Actions des marchés émergents	1,7% Obligations canadiennes	2,8% Actions can. à petite cap.	-6,5% Actions des marchés émergents	6,9% Obligations canadiennes	7,3% Obligations mondiales	-2,5% Obligations canadiennes	-12,2% Actions américaines	4,8% Actions can. à petite cap.	7,2% Obligations mondiales
	3,7% Prix des maisons au Canada	4,1% Actions internationales	-8,3% Actions canadiennes	-1,4% Obligations mondiales	2,5% Obligations canadiennes	-8,9% Actions canadiennes	2,1% Prix des maisons au Canada	6,4% Actions internationales	-3,1% Actions des marchés émergents	-13,9% Actions des marchés émergents	2,9% Obligations mondiales	4,2% Obligations canadiennes
PLUS FAIBLE	-1,2% Obligations canadiennes	-2,3% Actions can. à petite cap.	-13,3% Actions can. à petite cap.	-2,0% Actions internationales	0,3% Obligations mondiales	-18,2% Actions can. à petite cap.	1,4% Obligations mondiales	5,6% Actions canadiennes	-5,5% Obligations mondiales	-14,7% Actions amér. à petite cap.	2,8% Prix des maisons au Canada	2,4% Prix des maisons au Canada

 Actions can. à petite cap.	Indice de rendement total des sociétés à petite capitalisation	 Actions internationales	Indice de rendement brut MSCI EAE0	 Prix des maisons au Canada	Indice composite 11 des prix des maisons Teranet-Banque Nationale du Canada (C11)
 Actions américaines	Indice de rendement total S&P 500	 Actions des marchés émergents	Indice de rendement brut MSCI Marchés émergents	 Balanced Portfolio	40 % indice des obligations universelles FTSE Canada, 30 % indice composé de rendement total S&P/TSX, 30 % indice de rendement brut MSCI Monde
 Actions canadiennes	Indice composé de rendement total S&P/TSX	 Actions amér. à petite cap.	Indice de rendement total Russell 2000		
 Obligations canadiennes	Indice des obligations universelles FTSE Canada	 Obligations canadiennes	Indice de rendement total Bloomberg Global Aggregate Bond		

Source : Morningstar. En dollars canadiens, au 31 décembre 2024. Les données supposent que tous les revenus sont réinvestis et exempts de frais de transaction et d'impôt. Le rendement annuel est composé mensuellement. Les catégories d'actifs sont représentées par leur indice respectif. Le portefeuille équilibré est rééquilibré mensuellement et présenté à titre indicatif seulement. Les données sont fournies à titre indicatif seulement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. La diversification ne garantit aucun profit et n'élimine pas le risque de perte.

La diversification peut s'avérer ardue pour les particuliers. Certains investisseurs pourraient diversifier plus facilement leurs placements dans diverses catégories d'actifs en misant sur des fonds communs de placement plutôt que sur des titres distincts.

Un **fonds commun de placement** regroupe l'argent de multiples investisseurs et l'investit dans des actions, des obligations et d'autres instruments de placement, ce qui permet aux investisseurs de diversifier plus facilement leur portefeuille.

Les **Solutions de portefeuille** sont conçues pour vous permettre de profiter des occasions du marché et de gérer les risques en misant sur une diversification accrue par catégorie d'actifs, pays, secteur et stratégie de placement.



5. Tirer avantage de la méthode de la moyenne d'achat

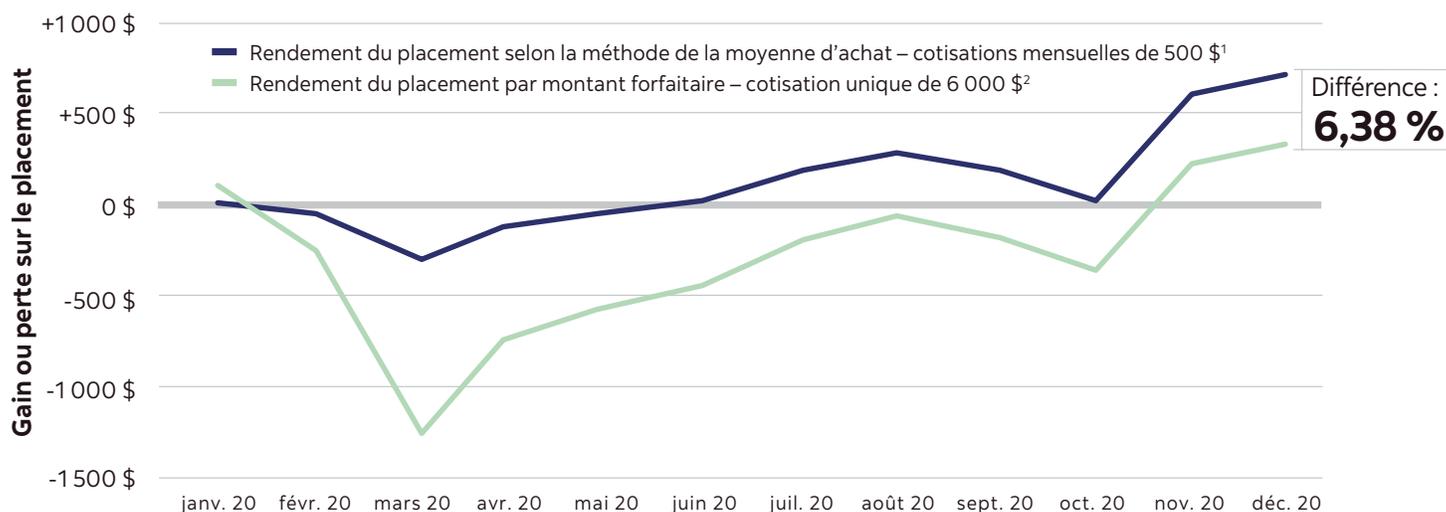
La méthode de la moyenne d'achat permet de réduire le risque lié au choix du moment pour effectuer le placement d'un montant forfaitaire unique. En investissant plutôt un montant fixe à intervalles réguliers, elle vous aide à atténuer l'incidence de l'instabilité des marchés et à régulariser le coût moyen d'achat des unités acquises.

Au fil du temps, la méthode de la moyenne d'achat pourrait se traduire par une baisse des coûts moyens et par une hausse des rendements.

Le graphique ci-dessous compare le rendement d'un placement effectué selon la méthode de la moyenne d'achat à celui d'un placement d'un montant forfaitaire unique en 2020, une année marquée par l'instabilité extrême des marchés et par une forte correction.

Notons que cette approche systématique ne garantit pas un rendement supérieur à tout coup, mais elle facilite le processus de placement et élimine la nécessité de déterminer le meilleur moment d'investir.

Figure 6 : Méthode de la moyenne d'achat



Sources : Gestion mondiale d'actifs Scotia et Morningstar. Cet exemple est fondé sur le rendement d'un placement hypothétique dans l'indice composé de rendement total S&P/TSX.

Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

¹La méthode de la moyenne d'achat présuppose 12 cotisations mensuelles de 500 \$, versées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, pour un total de 6 000 \$.

²Le rendement du placement par montant forfaitaire suppose un versement de 6 000 \$ le 1^{er} janvier 2020. L'année 2020 a été choisie à titre indicatif, puisque les avantages de la méthode de la moyenne d'achat étaient particulièrement évidents



Prélèvement automatique des cotisations (PAC)

Le prélèvement automatique des cotisations (PAC) vous permet d'accumuler votre épargne facilement et automatiquement. Le PAC constitue un excellent moyen de mettre en pratique la méthode de la moyenne d'achat.

[Renseignez-vous sur le PAC](#)

La valeur des conseils

Les fluctuations à court terme peuvent faire perdre leur vue d'ensemble même aux investisseurs les plus expérimentés. Or, un conseiller peut vous aider à établir un plan financier et à naviguer en eaux troubles. Il est aussi en mesure de vous recommander des placements qui vous conviennent.

Une étude sur la valeur des conseils a démontré que les investisseurs estiment avoir de meilleures habitudes d'épargne et de placement, grâce à leur conseiller,

et que leur patrimoine est deux fois plus important que celui de personnes qui n'ont pas de conseiller^{1,2}.

Avec l'aide de votre conseiller de la Banque Scotia, vous comprendrez vos réactions initiales aux fluctuations du marché, ce qui pourra vous aider à prendre des décisions de placement éclairées et à porter un regard plus objectif sur votre portefeuille, afin de maintenir le cap sur vos objectifs pour réussir à les atteindre.

Décisions de placement éclairées



77 % des investisseurs dans des fonds communs de placement affirment avoir de meilleures habitudes d'épargne et de placement grâce à leur conseiller¹.

Rester sur la voie de la réussite



78 % des investisseurs canadiens estiment que leur conseiller les aide à garder le cap sur leurs objectifs³.

Des conseils qui rapportent



Près des deux tiers des investisseurs canadiens (64 %) faisant affaire avec un conseiller soutiennent qu'ils sont dans une meilleure situation financière que s'ils géraient leur argent eux-mêmes³.

Un plan pour la tranquillité d'esprit



88 % des investisseurs qui font appel aux services d'un conseiller et qui ont un plan écrit ont confiance qu'ils atteindront leurs objectifs de placement³.

Sources :

¹Sondage Pollara Mutual Fund and ETF Investor (octobre 2024).

²More on the Value of Financial Advisors, Claude Montmarquette, Alexandre Prud'Homme, CIRANO 2020 (en anglais seulement). Sur une période de plus de 15 ans, le ménage moyen ayant un conseiller financier a accumulé 2,3 fois plus d'actifs financiers que le ménage non conseillé (mars 2020).

³Sondage sur la confiance des investisseurs – Scotia Gestion mondiale d'actifs (novembre 2024).

Il est simple de maintenir ses placements durant les fluctuations du marché, mais pas toujours facile.

Communiquez dès aujourd'hui avec votre conseiller de la Banque Scotia pour établir un plan qui vous convient.

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les parts de fonds communs ne sont ni garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter.

Le présent document a été préparé par Gestion mondiale d'actifs Scotia à titre indicatif seulement.

Les points de vue exprimés à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente ni comme des conseils en placement. Ils ne dénotent par ailleurs aucune intention d'achat ou de vente des gestionnaires de Gestion mondiale d'actifs Scotia. Ces points de vue peuvent changer à tout moment, selon l'évolution des marchés et d'autres facteurs. Nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour du présent contenu. Les renseignements fournis aux présentes, notamment ceux qui ont trait aux taux d'intérêt, aux conditions des marchés, aux règles fiscales et à d'autres aspects des placements, peuvent changer sans préavis. Gestion mondiale d'actifs Scotia n'est pas responsable de leur mise à jour. Aucune information contenue dans ce document ne constitue une promesse ou une représentation de l'avenir ni ne doit être considérée comme telle.

Les Fonds Scotia^{MC} sont gérés par Gestion mondiale d'actifs Scotia. Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers, dont ScotiaMcLeod^{MD} et Scotia iTRADE^{MD}, qui sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. sont détenues en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Scotia Capitaux Inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements.

Gestion mondiale d'actifs Scotia^{MD} est un nom commercial utilisé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia.

^{MD} Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence.

© La Banque de Nouvelle-Écosse, 2025. Tous droits réservés.

(04/25)